https://www.ouest-france.fr/normandie/cherbourg-en-cotentin-50100/cherbourg-arret-des-croisiere-un-frein-pour-l-economie-du-port-8f06e4e8-a90b-11eb-905d-030640405f64

Cherbourg. Arrêt des croisières, un frein pour l'économie du port

Port d'escale incontournable pour les paquebots de croisière, Cherbourg, dans la Manche, est déserté depuis des mois à cause de la crise sanitaire. Un frein pour l'économie du port mais aussi pour celle de la ville.



Il faudra attendre 2022 pour éventuellement retrouver une activité économique plus ou moins correcte liée aux croisières. | OUEST-FRANCE

Ouest-FrancePublié le 30/04/2021 à 06h58

Le quai de France, à <u>Cherbourq</u> dans <u>la Manche</u>, est désespérément vide depuis plus d'un an. <u>Le Covid-19</u> a mis à l'arrêt le monde de la croisière. « <u>Une trentaine d'escales de navires de croisières étaient prévues l'an dernier, dont l'accueil de huit paquebots en escale inaugurale. Elles ont toutes été annulées », explique Julien Bougon, directeur et responsable du club croisière.</u>

Partout dans le monde, les principales compagnies ont décidé de cesser toute activité depuis mars 2020. « **Toutes les compagnies ont rapatrié leurs navires dans les ports d'attache.** »

Annulations d'escales en cascade

Une trentaine d'escales annulées qui correspondent à l'absence de plus de 70 000 croisiéristes. « C'est une lourde perte financière à plusieurs niveaux, que ce soit pour le port pour les frais liés aux escales ou pour les dépenses des croisiéristes à terre », poursuit Julien Bougon. « Une étude avait démontré que chaque croisiériste qui débarque laisse environ 100 € dans l'économie locale et les excursions. »

Des paquebots qui, chaque année, font escale d'avril à juin. « C'est un vrai plus pour l'économie hors saison. »

Pour ce qui est du début de l'année, les annulations d'escales s'enchaînent. « Trente escales étaient programmées en 2021, avec la venue de plus de 80 000 croisiéristes », assure Julien Bougon, qui vient d'annoncer environ quatorze escales jusqu'au 31 mai. « Depuis janvier, nous avons douze calendriers d'escales, à chaque fois révisés après les annulations. » Il resterait seize escales de prévues à partir de juin. « J'y crois peu. Avec un peu d'optimisme, j'espère qu'elles reprendront au deuxième trimestre. »

« Le retour à la normale ne devrait intervenir qu'en 2022

>>

Rien ne sera facile selon le directeur : « Certains pays risquent de mettre des protocoles sanitaires sur les paquebots comme éviter de mélanger les nationalités à bord, mettre en place des bulles sanitaires et éviter certains débarquements de passagers. »

Pour l'heure, l'État interdit toujours les escales de paquebots de croisières dans les ports de France. « Le retour à la normale ne devrait intervenir qu'en 2022. Les premières croisières devraient redémarrer en Méditerranée », explique Julien Bougon, qui assure qu'il faudra être prêt lors de la reprise. « C'est ça le tourisme mondial. Ça va être l'enjeu de demain avec deux protocoles à allier : celui des compagnies et le protocole qui sera mis en place en France. »

Si les compagnies attendent de lever l'ancre, les ports d'escales attendent de ramarrer les paquebots.